Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260428-CCAS280426DE4-DE

REDENE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 28/04/2026

Nombre de membres : 15
Présents : 12
Représentés : 13
Date convocation : 16/04/2026

Le Conseil d'administration de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, le mardi 28 avril 2026, à 18h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de Bruno GEORGEL, Vice-Président du CCAS.

ETAIENT PRESENTS : Nicole LOJKO, FIAMMINGO Jean-Luc, GEORGEL Bruno, TURPIN Gwenn, Cathy CHAZE, BUQUEN Muriel, Joëlle LE GALEZE, JAVAUDIN Nancy, ULVE Marielle, STANGUENNEC Viviane, MALINE Jacques, LE GUENNEC Annick

ABSENTS EXCUSES : DUBOIS-BROUTIN Christine, MARSCHAL Corinne (Suppléante) GOURGUECHON Evelyne, Yves BERNICOT

REPRESENTES : GOURGUECHON Evelyne a donné pouvoir à FIAMMINGO Jean-Luc

SECRETAIRE : BUQUEN Muriel

---

4. Finances : Affectation du résultat du Compte Financier Unique 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2311-5,
Vu la délibération n°3 du 28 avril 2026 adoptant le compte financier unique 2025,

Considérant que le compte administratif présente les résultats suivants :
Résultat de la section de fonctionnement : + 1 091,07 €

Il est proposé au Conseil d'administration d'affecter en recettes la somme de + 1 091,07 € au compte R002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Vote :

Après délibération, le Conseil d'administration :

- **AFFECTER** les résultats du compte financier unique 2025 au budget 2026 comme mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité par 13 Voix Pour
0 Voix Contre ; 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 07/05/2026,
P/ le Président,
Le Vice-Président, Bruno GEORGEL

MAIRIE DE REDENE
29 (FINISTERE)